

ACCÈS À LA SANTÉ DES EXILÉS – CALAIS

« Juin 2009. Je suis à l'entrée de la « Jungle des Pachtounes » à Calais, avec deux élèves infirmières. Nous sommes assis sur le sol sablonneux, à l'ombre d'un arbre, dans un cercle d'Afghans assis avec nous. D'autres sont debout derrière nous. Au-delà des buissons, la « Jungle », bidonville d'une centaine de cabanes, dont une mosquée, deux épiceries et un bar, qui accueille alors 800 à 900 personnes. Il y a un seul point d'eau en bordure de rue.

Mes deux collègues font des soins de premiers secours : plaies de grattage infectées dues à la gale, déchirures dues aux barbelés ou aux branchages, abcès dentaires gros comme des œufs de pigeon, pieds abimés par les mycoses et les ampoules, dues à des heures de marche quotidienne dans des mauvaises chaussures.

Les choses se passent normalement. Normalement comme à Calais.

Soudain, je réalise que nous sommes en France. »

« Situation maintes fois répétée. M. est emmené aux urgences par un bénévole vers dix heures du soir. Il a une jambe cassée. Les soins terminés, vers deux heures du matin, M. est sur le trottoir devant l'hôpital, sa jambe dans une atèle, à la main un bon qui lui permettra de retirer une paire de béquilles aux heures ouvrables. Le campement où il va dormir est à une heure de marche pour une personne en bonne santé. »

« Mai 2011, dans la cour d'une ancienne usine désaffectée et squattée, dite Africa House. Un exilé me dit qu'il est malade, fiévreux, douleurs d'estomac. Je lui explique qu'il faut qu'il aille à la PASS, Permanence d'Accès aux Soins de Santé, pour voir un médecin. Il ne sait pas où c'est. Avec un de ses compagnons, nous tentons de lui expliquer. Il réalise que c'est l'endroit où il est déjà allé prendre une douche. Il ne savait qu'il pouvait aussi y rencontrer un médecin. »

« Février 2012, dans un autre squat. Je fais un cours de français. À quelques mètres, le feu autour duquel les habitants se regroupent pour se réchauffer, cuisiner et faire le thé. B. est assis près du feu, S. fait chauffer une barre de fer. Il l'applique sur une plaie que B. porte au talon. Je leur dis qu'ils font n'importe quoi et qu'il faut que B. aille à la PASS se faire soigner. Ils rient : « African medicine ». Ils continuent, S. applique plusieurs fois le fer brûlant sur le talon de B. qui grimace. Puis il passe plusieurs fois une pommade transparente sur la plaie. Il prend une écharpe sur une chaise, y fait un nœud et en entoure le pied B., le nœud sur la plaie. Celui-ci remet sa chaussette sale, glisse son pied dans sa chaussure et sort en boitant. »

La Marmite aux Idées

*81, boulevard Jacquard
62100 Calais*

<http://vibrations0migratoires.wordpress.com/>

<http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com/>

lamarmiteauxidees@orange.fr

« Le lieu était déjà connu, mais personne ne souhaitait qu'un squat s'y installe. Un grand hangar formé de deux travées. L'une d'elle contenant, abandonnées par le dernier occupant, quelques dizaines de palettes de bières périmées et de bouteilles de vin.

Au fil des expulsions, le lieu a fini par être occupé. Le point d'eau potable le plus proche est à vingt minutes de marche. Certains s'y approvisionnent, mais la bière et le vin est là, à portée de main. Certains sont là depuis huit mois.

De l'eau ruisselle du toit. Elle sert d'abord à se laver, puis à cuisiner et à faire le thé, puis à boire. Pour la collecter, deux poubelles ont été prises dans la rue voisine. L'une des deux travées sert de dépotoir et de WC, l'autre de dortoir sur l'un de ses côtés tandis que les feux sont de l'autre. »

Le but de ces cinq témoignages est de figurer plus concrètement la distance qui peut exister entre les réalités rencontrées et les politiques de santé telles qu'on peut les imaginer. Distance qui ne relève pas de l'anecdote, mais du quotidien dans lequel vivent les exilés, et qui constitue leur normalité. Ce d'autant plus que pour certains d'entre eux l'essentiel de la vie en Europe s'est passé dans ce genre de lieu de relégation, squats ou campements, entrecoupé souvent de séjours dans des lieux de privation de liberté (prisons ou centres de rétention) – ceux qui ont été pris en charge comme mineurs, qui ont déposé une demande d'asile dans un pays satisfaisant aux normes d'accueil des demandeurs d'asile, qui ont eu dans un pays européen un travail leur permettant d'accéder à des conditions de vie satisfaisantes, ont une expérience plus proche de la nôtre de l'accès aux services de santé. Sinon, leur expérience est celle de leur pays de départ.

L'accès aux soins des exilés à Calais se fait par une PASS dédiée (donc un service distinct des autres services hospitaliers), ouverte les après-midi du lundi au vendredi, et par les urgences de l'hôpital. Les deux se situent dans le périmètre du nouvel hôpital de Calais, à une heure de marche du centre ville pour une personne en bonne santé. L'assistante sociale présente à la PASS peut donner des tickets de bus pour le retour.

Mis à part cette question d'accessibilité physique, la PASS est fréquentée pour moitié par des demandeurs d'asile, c'est-à-dire par des bénéficiaires de la CMU, qui devraient accéder à la médecine de ville et aux services de droit commun. Ce qui renvoie à deux questions, celle de l'accès à la médecine de ville et aux services de droits communs pour ceux qui en relèvent – l'une des difficultés d'accès étant au-delà de la langue, de la culture ou de la distance sociale, le fait les exilés sont parfois perçus comme les personnes « en plus », voire « en trop », à accueillir lorsque les professionnels ou les services sont surchargés ; et celle de l'accès à la PASS pour les personnes qui en relèvent dans le régime actuel, ce qui suppose d'aller vers ces personnes.

Le PASS de Calais connaît deux autres limites. L'une est la difficulté d'offrir des réponses à la diversité des problèmes de santé que rencontrent les personnes qui s'adressent à elle ou sont susceptible de le faire, ce qui vaut principalement pour le soin dentaire et pour la santé mentale, les structures existantes dans le Calais étant notablement sous-dimensionnées par rapport aux besoins de la population autochtone, engorgées, et non-préparées à l'accueil des exilés dans un domaine où la parole et la culture sont importantes. L'autre est que les Français ne s'adressent que

La Marmite aux Idées

81, boulevard Jacquard
62100 Calais

<http://vibrations0migratoires.wordpress.com/>

<http://www.lamarmiteauxidees.siteweb.com/>
lamarmiteauxidees@orange.fr

marginalement à la PASS, celle-ci étant perçue comme un service pour les étrangers.

En prenant du champ, on peut s'interroger sur les limites d'une logique qui consiste à créer la CMU pour les exclus du régime de droit commun, à cibler l'AME sur les personnes n'ayant pas droit à la CMU, à créer les PASS pour celles qui n'ont rien, puis à se demander comment aller vers les personnes qui ne viennent pas à la PASS. Un accès pour tous aux services de droit commun, quitte à actionner de financements différents selon les situations, complété par une réflexion et une action volontariste dans les territoires concernant l'accueil et l'aller vers les plus marginalisées.

Cet accueil et cet aller vers nécessitent des moyens financiers, les situations de pénuries et de tension amenant fréquemment les personnels et les services surcharger à considérer des populations stigmatisées comme des usagers « en plus » ou « en trop », et à ne leur proposer qu'un accueil et une prestation au rabais, voire à les dissuader de faire appel au service.

Enfin, l'accès à la santé passe par l'accès à des conditions de vie décentes. La situation actuelle ne provient pas d'un manque d'intervention publique, mais elle est bien créée par l'action conjuguée de la mairie de Calais et de l'État. Sans les expulsions de squats et les destructions de campements, la destruction du matériel humanitaire, le harcèlement policier, les exilés et les associations auraient trouvé le moyens d'aménagements ne serait-ce qu'à minima pour améliorer les conditions de vie (accès à l'eau et à l'énergie, gestion des déchets, construction de sanitaires). Là où l'action de l'État trouve moins d'enjeu à se mettre en scène dans son volet répressif, et où les maires sont entrés dans une démarche d'hospitalité, de premières réalisations ont d'ailleurs pu se faire (comme à Angres, Norrent-Fontes, Grande-Synthes ou Tétéghem). Il faut donc à la fois cesser de détruire et mettre en place des conditions d'accueil décentes.

À ces aspects répressifs s'ajoutent les aspects multiples d'une politique de ségrégation à l'œuvre dans le tissu social qui s'ajoute et conforte une xénophobie qui se développe elle-même de manière inquiétante. Soupçon et déni de droit dans les administrations, séparation entre associations intervenant auprès des exilés et celles le faisant auprès du reste de la population, pression sur les associations, stigmatisation dans les médias et le discours public, pression sur les personnes recevant des exilés chez elles. L'accès à la santé et aux droits sociaux consiste aussi à recréer du lien social et faire aux exilés une place dans la cité.

La Marmite aux Idées

81, boulevard Jacquard
62100 Calais

<http://vibrations0migratoires.wordpress.com/>

<http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com/>

lamarmiteauxidees@orange.fr

Nos propositions :

- ✓ **mettre en place des conditions d'accueil décentes, et dans l'immédiat cesser le harcèlement policier et décider d'un moratoire des expulsions ;**
- ✓ **créer au niveau du territoire les outils de réflexion et d'action sur l'accès à la santé des populations marginalisées, en terme d'aller vers, d'accueil et de réponse à leurs besoins ;**
- ✓ **dans ce cadre, prendre en compte les spécificités de la population exilée ;**
- ✓ **donner aux services et aux professionnels les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des populations, y compris avoir le temps et la disponibilité nécessaires à l'accueil des personnes éloignées du système de soin.**

La Marmite aux Idées

81, boulevard Jacquard
62100 Calais

<http://vibrations0migratoires.wordpress.com/>

<http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com/>

lamarmiteauxidees@orange.fr